



Lille, le 18 octobre 2026

Communiqué de presse

La réforme du lycée a accentué les inégalités, Monsieur le Ministre !

Lors de l'émission « Face à face » sur BFMTV et RMC mercredi 14 octobre, Edouard Geffray a déclaré « Tout le monde oublie que le bac a quand même apporté un progrès énorme en termes de mixité sociale. Je rappelle qu'avant, pour faire simple, les plus favorisés faisaient BAC S, les moins favorisés faisaient BAC ES, et ceux qui étaient littéraires faisaient BAC L ». S'il est vrai que la série ES a œuvré à la démocratisation du lycée, un bilan dont nous sommes fier-es, le reste de l'affirmation révèle une méconnaissance inquiétante du bilan de la réforme du lycée, documenté par les services statistiques du ministère lui-même.

Une réforme qui a accentué les inégalités sociales

Comme l'APSES l'avait montré en [mai 2025 à partir des notes de la DEPP](#), les choix de spécialité sont clivés selon le genre et l'origine sociale, et cette différenciation s'est accrue au fur et à mesure de la mise en œuvre de la réforme du lycée. Alors qu'avant la mise en place de la réforme Blanquer ¹, 33% des élèves de la filière ES étaient d'origine très favorisée contre 24% d'élèves très défavorisée, on observe qu'en 2025, selon les propres chiffres du Ministère, que 38% des élèves qui ont choisi la spécialité SES sont d'origine très favorisée (+5 points) et 21% sont d'origine défavorisée (-3 points).

Ces constats sont encore plus forts lorsque l'on se concentre sur les doublettes de spécialité qui s'approchent le plus de l'ancienne filière ES : en 2020 les élèves d'origine très favorisée représentaient 44 % des élèves de la doublette SES/Mathématiques, 37,1 % des élèves de la doublette SES/HGGSP et 27 % des élèves de la doublette SES/SVT, ils représentent 49 % des élèves de la doublette SES/Mathématiques contre 44 % des élèves de SES/HGGSP et 28 % des élèves de la doublette SES/SVT en 2025.

Une réforme qui a renforcé les inégalités de genre

On observe la même évolution en ce qui concerne la place des filles dans les différentes doublettes de spécialité : ainsi, la part des filles parmi les élèves de la doublette SES /Mathématiques a diminué de 5 points de pourcentage, passant de 51% à 46% des élèves, alors qu'elle restait stable dans la doublette SES/HGGSP et augmentait dans la doublette SES/SVT.

La réforme du lycée a eu pour effet de faire reculer² la part des filles suivant un enseignement de mathématiques et des enseignements scientifiques. Or nous savons que le choix de doublettes de spécialité a un effet déterminant sur l'[orientation dans le supérieur](#), les chances d'accéder aux CPGE et à Sciences Po ont par exemple progressé pour les élèves ayant choisi la doublette SES/Mathématiques.

Les lycéen·nes ont raison de dénoncer les inégalités induites par la réforme du lycée. L'APSES n'a eu de cesse de mettre en lumière ses effets délétères et continue de demander son abrogation.

¹ Données de la DEPP, « L'Etat de l'Ecole, 2018

² « Réforme du lycée : renforcement des clivages de genre dans les choix scientifiques », Collectif Maths et Sciences, Septembre 2025